

Lycée Professionnel Condé - Commission permanente - Représentation de la Ville - Modification

M. LE MAIRE, Rapporteur : Par délibération du 10 juillet 1995, le Conseil Municipal a désigné les représentants de la Ville pour siéger au sein d'établissements et d'associations pour la durée du mandat.

Mme Anne CUENIN a été désignée pour siéger à la Commission Permanente du Lycée Professionnel Condé.

Il convient d'apporter la modification suivante : M. Pierre NOT est proposé pour remplacer Mme Anne CUENIN à la Commission Permanente ; ainsi la représentation de la Ville au sein de cet établissement serait la suivante :

- Conseil d'Administration :

M. NOT

Mme CUENIN

M. ROIGNOT.

- Commission Permanente :

M. NOT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 26 décembre 1996.